

Mercedes López-Santiago
Groupe de Recherche Camille
Université Polytechnique de Valence, Espagne



Résumé : *L'Université Polytechnique de Valence (UPV) a entrepris des changements profonds pour s'adapter à l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES), au moyen de programmes et d'actions diverses. L'enseignement des langues étrangères à l'UPV, facteur de mobilité des étudiants, des professeurs et des chercheurs, est déterminant pour la réussite de cette convergence européenne.*

Mots-clés : *EEES, langues étrangères, mobilité.*

La Universidad Politécnica de Valencia y el Espacio Europeo de Educación Superior: Contribución de las lenguas extranjeras

Resumen: *La Universidad Politécnica de Valencia (UPV) ha iniciado cambios profundos para adaptarse al Espacio Europeo de Educación Superior (EEES), por medio de programas y acciones diversas. La enseñanza de lenguas extranjeras en la UPV, como factor de movilidad de estudiantes, profesores e investigadores es determinante para lograr la Convergencia Europea.*

Palabras clave: *EEES, lenguas extranjeras, movilidad.*

The Universidad Politécnica de Valencia and the European higher Education Area : foreign language contribution

Abstract : *The Universidad Politécnica de Valencia (UPV) has implemented a series of programs and related activities designed to bring the university on line with the European Higher Education Area. Foreign language education at the UPV is required for facilitating the mobility of students, teachers and researchers in an overall endeavour to bring about the European Convergence.*

Keywords: *European Higher Education Area, foreign language, mobility.*

Introduction

L'Université Polytechnique de Valence (UPV) comprend dix Écoles techniques supérieures, trois Facultés, deux Écoles polytechniques supérieures, divers Instituts et laboratoires de recherche et la Cité polytechnique de l'Innovation. Cette université compte plus de 42.000 membres, dont 37.800 étudiants, 2600 professeurs et 1700 personnels de l'administration et des services. Depuis l'an 2000, l'UPV a mis en place de nombreux projets et actions pour s'adapter à l'EEES. Il serait, peut-être, utile de rappeler brièvement l'historique de la création de l'EEES avant de présenter les actions accomplies au sein de l'UPV.

L'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES)

En 1998, quatre pays¹ signent la Déclaration de la Sorbonne, engageant leur pays à faire évoluer leur système d'enseignement supérieur de manière à favoriser la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs en Europe. L'objectif est de créer un cadre commun européen tout en respectant la diversité de chaque pays. Des programmes de formation multidisciplinaires et de perfectionnement en langues étrangères, ainsi que l'accès aux nouvelles technologies doivent être offerts aux étudiants universitaires dès le début des études supérieures.

En 1999, la Déclaration de Bologne, signée par 29 pays², met en place le processus de Bologne. Ce processus vise à faire converger les systèmes d'enseignement supérieur en Europe avec les actions suivantes : adoption d'un système de diplômes compréhensibles et comparables ; adoption d'un système universitaire composé de deux cycles (licence et master) ; adoption du système de crédits ECTS³ ; promotion de la mobilité des étudiants, des professeurs, des chercheurs ; coopération européenne en matière d'assurance de la qualité ; dimension européenne de l'enseignement supérieur. Ce processus devrait s'achever en 2010.

En 2001, à Prague, 32 signataires⁴ se sont réunis pour vérifier les progrès accomplis et pour établir d'autres directives vers l'EEES. D'autres actions sont ajoutées au processus de Bologne : l'éducation et la formation tout au long de la vie, l'implication des établissements d'enseignement supérieur et des étudiants, la promotion de l'attractivité de l'EEES. Il est rappelé l'importance de suivre des études universitaires, au moins pendant un semestre dans un autre pays. A cet effet, l'Année européenne des langues 2001 (AEL) a été organisée par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe pour promouvoir l'apprentissage des langues et le respect de la diversité linguistique. L'objectif de la Commission européenne est que, au sein de l'Union européenne, tout le monde puisse communiquer en, au moins, deux langues, en plus de la langue maternelle.

En 2003, la qualité des études universitaires est une priorité lors de la conférence de Berlin⁵. Il est aussi convenu de faire des efforts pour assurer des relations plus étroites entre l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) et l'Espace européen de la recherche (EER). L'objectif est de conserver la richesse culturelle et la diversité linguistique européenne et d'encourager l'innovation

et le développement social et économique. Il faut améliorer la mobilité des étudiants en Europe et attirer des étudiants du monde entier.

En 2005, 45 pays⁶ participants à la conférence de Bergen ont dressé le bilan des progrès accomplis. Le système à trois cycles (Licence, Master, Doctorat) est adopté dans le cadre global des qualifications de l'EEES. La délivrance et la reconnaissance de diplômes conjoints, y compris au niveau doctoral, devrait avoir lieu dans tout l'EEES. La mobilité des étudiants et des professeurs reste l'un des objectifs fondamentaux du processus de Bologne. Cependant, il existe encore des difficultés et des obstacles à la mobilité. La dimension sociale du processus de Bologne est un élément constitutif de l'EEES parce que l'enseignement supérieur doit être accessible à tous. C'est pourquoi les états doivent mettre en place des programmes d'aides dans le but d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur et à la participation aux programmes de mobilité.

En 2007, à Londres⁷, les ministres de l'enseignement supérieur se sont engagés à renforcer la compatibilité et la comparabilité de leurs systèmes d'enseignement supérieur, tout en respectant leur diversité. Le développement vers l'EEES comprend l'architecture des diplômes fondée sur un système à trois cycles, des diplômes facilement lisibles et comparables, un cadre de qualifications pour parvenir à la comparabilité et à la transparence des diplômes, les suppléments aux diplômes et les aides à la mobilité des étudiants et des personnels, ainsi que l'éducation et la formation tout au long de la vie. Finalement, renforcer la cohésion sociale, réduire les inégalités et élever le niveau des connaissances, capacités et compétences dans la société demeurent d'autres objectifs importants.

La prochaine rencontre aura lieu à Louvain-la-Neuve en Belgique en avril 2009.

L'Université polytechnique de Valencia et l'EEES

Pour s'adapter à l'EEES, l'UPV a mis en place plusieurs bureaux et actions. Le Bureau "Área de Estudios y Ordenación de Títulos" a établi des relations entre les Écoles et Facultés de l'UPV, qui s'occupent de préparer les nouveaux programmes d'études et les diplômes dans le cadre de l'EEES, et les Agences chargées de la vérification de la qualité de ces programmes et diplômes.

Le Bureau « Oficina de Programas Internacionales de Intercambio » renseigne sur les différents programmes d'échange universitaire, met en œuvre de nouveaux programmes d'échange, facilite la mobilité d'étudiants et de professeurs et organise des activités pour favoriser la dimension internationale de l'UPV.

Le Bureau « Área del Aula Unión Europea » a pour mission de faire découvrir l'Union européenne et ses Institutions ainsi que les possibilités de formation et d'emploi offerts par cette organisation à tous les membres de la communauté universitaire, en particulier, aux étudiants.

En même temps, l'UPV a lancé de nombreux projets et actions pour adapter le système universitaire espagnol à l'EEES, tels les projets EUROPA (2000-2004), les projets PAEEES (2004-2005) et le plan PACE (depuis 2005-06).

L'objectif principal des projets EUROPA⁸ consistait à introduire des changements importants dans l'enseignement et l'apprentissage au sein de l'université pour la préparer à l'EEES. Les programmes appartenant à ces projets EUROPA visaient l'amélioration de l'enseignement universitaire, de l'apprentissage et de l'organisation éducative, ainsi que la formation intégrale des étudiants.

Les professeurs et les centres universitaires ont participé à des Projets d'Adaptation à l'EEES (PAEEES). Pour les aider, des cours ont été offerts sur les nouvelles méthodologies d'enseignement-apprentissage, sur les crédits ECTS, sur l'évaluation du travail réalisé par l'étudiant et sur la gestion des centres sous le cadre de l'EEES.

Le plan PACE⁹ propose aux professeurs les actions suivantes : la diffusion de l'EEES, l'évaluation des ECTS, le développement d'une plateforme éducative, la création d'un système d'évaluation générale des résultats, du rendement académique et de l'enseignement. Les actions adressées aux centres portent sur la coordination des cours pour l'adaptation à l'EEES des centres, la création de l'Observatoire de la qualité et de l'adaptation des centres, l'élaboration de documents didactiques, le développement de cours et de modules formatifs, l'intensification des actions de coopération interuniversitaire et la création de réseaux thématiques.

L'Université polytechnique de Valencia et la mobilité

Depuis la Déclaration de la Sorbonne la transformation des systèmes d'enseignement supérieur vise la mobilité des étudiants, des enseignants et des chercheurs en Europe, tout en respectant la diversité de chaque pays. Pour réussir la mobilité au sein de l'EEES les étudiants, professeurs et chercheurs doivent pouvoir communiquer en, au moins, deux langues, en plus de la langue maternelle. Pour atteindre cet objectif chaque université devrait mettre en place des programmes d'apprentissage et de perfectionnement de langues étrangères.

À l'UPV, la mobilité des étudiants représente encore un petit pourcentage. Cependant, il faut souligner que le nombre d'étudiants participant augmente progressivement chaque année. En 1993, 257 étudiants de l'UPV ont réalisé un séjour Erasmus en Europe ; 14 ans plus tard, le nombre d'étudiants participants a atteint le chiffre de 1282 étudiants. Par contre, le nombre d'étudiants étrangers reçus à l'UPV est plus important. En 2007, 2144 étudiants étrangers ont suivi des cours pendant un semestre ou deux dans cette université. Les deux raisons principales de cette différence seraient des raisons économiques et linguistiques. Tout d'abord, passer un semestre ou deux dans un autre pays revient cher pour beaucoup de familles valenciennes. Puis, si on ajoute le problème de la méconnaissance de la langue du pays d'accueil, le nombre total de participants s'avère faible ; d'où la pertinence d'augmenter les aides économiques à la mobilité des étudiants et de favoriser l'apprentissage des langues étrangères pour pouvoir accéder à des études dans une autre université européenne.

L'enseignement des langues étrangères à l'UPV

À l'UPV, le Département de Linguistique Appliquée assure des cours d'anglais, de français, d'allemand, d'italien et de chinois dans les programmes d'études, actuellement en vigueur, de tous les centres universitaires.

Pour les étudiants étrangers reçus dans cette université, le Département de Linguistique Appliquée organise aussi des cours d'espagnol langue étrangère (ELE).

L'enseignement de langues étrangères est un atout indiscutable pour les étudiants de l'UPV tant pour leurs études que pour leur carrière professionnelle. Il est bien connu que les avantages liés à la connaissance des langues étrangères sont indéniables. La langue est un moyen de connaître et de comprendre d'autres cultures, ce qui favorise la tolérance et permet d'entamer des relations culturelles, politiques, commerciales, etc. Par ailleurs, les compétences linguistiques facilitent les études et le travail en Europe et dans le monde entier.

L'enseignement des langues étrangères à l'UPV participe donc nécessairement à la mobilité des étudiants et, par conséquent, à la réalisation de l'EEES.

Langues enseignées à l'UPV

La langue anglaise

À l'UPV, le premier cours d'anglais a eu lieu en 1966. Aujourd'hui, tous les étudiants de cette université peuvent suivre des cours d'anglais dans tous les centres universitaires. Plusieurs niveaux d'anglais sont enseignés :

- École Technique Supérieure d'Ingénieurs agronomes :
Anglais I
Anglais II
Anglais III
Anglais de la biotechnologie
Anglais de la science et la technologie des aliments
- École Technique Supérieure d'Architecture :
Compréhension orale en anglais
Anglais I pour l'Architecture
Anglais II pour l'Architecture
Anglais sur ordinateur
- École Technique Supérieure d'Ingénieurs du Génie civil:
Anglais professionnel niveau débutant
Anglais niveau avancé pour ingénieurs du Génie civil
- École Technique Supérieure d'Ingénieurs industriels :
Anglais technique niveau intermédiaire pour ingénieurs
Anglais niveau avancé pour ingénieurs

- École Technique Supérieure d'Ingénieurs en Design :
Anglais I
Anglais I pour ingénieurs aéronautiques
Anglais II
Anglais sur ordinateur
Anglais : compréhension et expression orale et écrite

- École Technique Supérieure de l'Environnement rural et de l'Œnologie :
Anglais
Anglais sur ordinateur
Anglais niveau avancé

- École Technique Supérieure d'Ingénieurs en Géodésie, Cartographie et Topographie
Anglais Topographie I
Anglais Topographie II
Anglais niveau avancé

- École Technique Supérieure de la Gestion de la construction :
Anglais I
Anglais II
Anglais : compréhension et expression orale

- École Technique Supérieure en Informatique :
Anglais technique
Travaux pratiques interactifs en anglais sur ordinateur
Anglais académique écrit

- École Technique Supérieure d'Ingénieurs en Télécommunications :
Anglais : scientific writing
Anglais : translation
Anglais : niveau avancé
Anglais : intermediate
Anglais : writing letter
Anglais : conversation

- Faculté d'Administration et Direction d'Entreprises :
Administration et Direction d'entreprises :
Anglais I
Anglais II
Gestion et Administration publique :
Anglais I
Anglais II

- Faculté d'Informatique :
Anglais écrit niveau avancé
Anglais oral niveau avancé
Anglais technique
Anglais : compréhension et expression orale

Travaux pratiques interactifs en anglais sur ordinateur

- École Polytechnique Supérieure d'Alcoy :
Anglais
Anglais niveau I
Anglais niveau II
Anglais technique
Traduction technique et scientifique anglais-espagnol
Anglais pour l'informatique
- École Polytechnique Supérieure de Gandía :
Anglais I
Anglais II
Anglais III
Test de niveau d'Anglais
Anglais académique
Langue 1: Anglais
- Faculté des Beaux-arts :
Langue moderne I- Anglais
Langue moderne II- Anglais

Le taux d'inscriptions des cours d'anglais a augmenté au long des années. Actuellement, il y a 4710 étudiants inscrits dans ces cours.

La langue française

L'enseignement du français a fait ses premiers pas à l'UPV en 1975. Aujourd'hui, il y a 1110 étudiants inscrits dans les cours de français (FLE). L'enseignement du français est présent dans les centres universitaires suivants :

- Ecole Technique Supérieure d'Ingénieurs agronomes :
Français I
Français II
Français pour le CFST¹⁰
- Ecole Technique Supérieure d'Architecture :
Français débutant
Français I pour l'Architecture
Français II pour l'Architecture
Français sur ordinateur
- Ecole Technique Supérieure d'Ingénieurs du Génie civil :
Français débutant
Français pour ingénieurs du Génie civil
- Ecole Technique Supérieure d'Ingénieurs industriels :
Français I
Français II

Français avancé pour ingénieurs
Français conversation

- Ecole Technique Supérieure d'Ingénieurs en Design :
Français I
Français II

- Ecole Technique Supérieure de la Gestion de la construction :
Français I
Français II

- Ecole Technique Supérieure d'Ingénieurs en Télécommunications :
Français I
Français II
Français III

- Faculté d'Administration et Direction d'Entreprises :
Français I
Français II

- Faculté Informatique (FI) :
Français

- École Polytechnique Supérieure de Gandía :
Français I
Français II
Français III
Test de niveau de Français

- École Polytechnique Supérieure d'Alcoy :
Français I
Français II

Le taux d'inscriptions dans les cours de français a augmenté progressivement au long des années et se maintient depuis 1997 presque dans les mêmes valeurs

La langue allemande

Depuis 1993, la langue allemande est enseignée à l'UPV. Actuellement, l'enseignement de l'allemand est assuré dans les centres universitaires suivants :

- École Technique Supérieure d'Ingénieurs agronomes :
Allemand I

- École Technique Supérieure d'Ingénieurs du Génie civil :
Allemand débutant
Allemand intermédiaire I
Allemand intermédiaire II
Allemand niveau avancé

- École Technique Supérieure d'Ingénieurs industriels :

Allemand I

Allemand II

Allemand niveau avancé pour ingénieurs

- École Technique Supérieure d'Ingénieurs en Design :

Allemand I

Allemand II

- École Technique Supérieure d'Ingénieurs en Géodésie, Cartographie et
Topographie

Allemand I

- École Technique Supérieure en Informatique

Allemand I

- École Technique Supérieure d'Ingénieurs en Télécommunications :

Allemand I

Allemand II

- Faculté d'Administration et Direction d'Entreprises :

Allemand I

Allemand II

- Faculté des Beaux-arts :

Allemand

- Faculté Informatique:

Allemand I

Allemand II

- École Polytechnique Supérieure de Gandía :

Introduction à l'allemand

Allemand I

Allemand II

Allemand III

Test de niveau d'allemand

- École Polytechnique Supérieure d'Alcoy :

Allemand I

Allemand II

Le taux d'inscriptions dans les cours d'allemand a augmenté progressivement
au long des années. 848 étudiants se sont inscrits en allemand en 2008.

La langue italienne

Depuis 1993, les étudiants de l'UPV peuvent suivre des cours d'italien à l'UPV
dans les centres suivants :

- École Technique Supérieure d'Ingénieurs en Design :
Italien I
Italien II

- Faculté d'Informatique :
Italien

117 étudiants se sont inscrits dans les cours d'italien en 2008.

La langue chinoise

Depuis 2005, les deux Écoles universitaires suivantes proposent des cours de chinois :

- École Technique Supérieure d'Ingénieurs industriels :
Chinois I
Chinois II
Chinois niveau avancé

- École Technique Supérieure d'Ingénieurs en Design :
Chinois

Le taux d'inscriptions des cours de chinois est presque le même aujourd'hui qu'en 2005. Il faudra attendre les inscriptions des prochaines années pour pouvoir évaluer correctement l'évolution de l'enseignement du chinois à l'UPV.

L'Espagnol Langue Etrangère (ELE)

Selon l'Eurobaromètre « *Les Européens et leurs langues* » (2006), près de la moitié des répondants, 44%, admettent ne pas connaître d'autre langue que leur langue maternelle. La mise en place de ces cours d'espagnol langue étrangère est certainement très utile pour encourager l'inscription d'étudiants étrangers à l'UPV.

Conclusion

L'Espace européen de l'Enseignement supérieur (EEES) est un projet de convergence signé par plus de 40 pays européens pour harmoniser leurs systèmes universitaires nationaux dans le but d'assurer la mobilité de leurs étudiants, enseignants et chercheurs en Europe. Pour réussir la mobilité, les étudiants, enseignants et chercheurs doivent maîtriser des langues étrangères. La Commission européenne conseillait déjà en 2001 que tout le monde, au sein de l'Union européenne, puisse communiquer en, au moins, deux langues, en plus de la langue maternelle.

Pour Jean-Claude Beacco et Michel Byram, auteurs du *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe* (2007 :7) « *les politiques linguistiques éducatives devraient, en conséquence, favoriser l'apprentissage de plusieurs langues pour tous au long de la vie de sorte que les Européens*

deviennent effectivement des citoyens plurilingues et interculturels capables de communiquer avec les autres Européens dans tous les domaines ».

Selon Frédéric Vincent *de bonnes compétences linguistiques contribuent à une plus grande mobilité et améliorent donc les perspectives d'emploi.* De même, Leonard Orban, commissaire européen chargé du multilinguisme depuis 2007, considère que *parler plusieurs langues est synonyme d'entreprises plus compétitives et de citoyens plus mobiles.*

De toute évidence, l'apprentissage de langues étrangères, au sein des programmes d'études universitaires, participe à la réalisation de l'EEES et constitue un atout indiscutable pour les étudiants de l'Université Polytechnique de Valence.

Notes

¹ L'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni.

² L'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, la Norvège, la Pologne, le Portugal, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, la Suisse, la République tchèque et le Royaume-Uni.

³ ECTS (European Credit transfer System) Système européen de transfert de crédits.

⁴ En 2001, la Croatie, le Liechtenstein et la Turquie adhèrent au Processus de Bologne.

⁵ En 2003, 7 pays sont accueillis : l'Albanie, la Principauté d'Andorre, la Bosnie-Herzégovine, le Saint-Siège, la Russie, la Serbie et l'ex-République yougoslave de Macédoine.

⁶ En 2005, les nouveaux pays adhérents sont : l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine.

⁷ La République du Monténégro est accueillie comme membre du Processus de Bologne en 2007.

⁸ Projets EUROPA (Una Enseñanza ORientada al APrendizaje)

⁹ PACE (Plan de Acciones para la Convergencia)

¹⁰ Certificat de français scientifique et technique (CFST)

¹¹ Tous ces sites ont été consultés en novembre 2008

Bibliographie et sitographie¹¹

Beacco, J.C., Byram, M. 2007. *Guide pour l'élaboration des politiques linguistiques éducatives en Europe.* (<http://www.coe.int/lang/fr>)

Commission européenne. 2001. *L'Année européenne des langues 2001.*

(http://ec.europa.eu/education/policies/lang/awareness/year2001_fr.html)

Communiqué de Bergen. 2005.

(www.europe-education-formation.fr/docs/Bologne/Bergen_Communique-Version-finale-FR.doc)

Communiqué de Berlin. 2003.

(http://www.bologna-bergen2005.no/Docs/France/030919_Berlin_Communique-Fr.pdf)

Communiqué de Prague. 2001.

([www.europe-education-formation.fr/docs/Bologne/Communique-de-Prague-\(FR\).pdf](http://www.europe-education-formation.fr/docs/Bologne/Communique-de-Prague-(FR).pdf))

Communiqué de Londres. 2007.

(www.eua.be/fileadmin/user_upload/files/Publications/London_Communique_Final_FR.pdf)

Déclaration de Bologne. 1999.

(www.education.gouv.fr/realisations/education/superieur/bologne.htm)

Déclaration de la Sorbonne. 1998.

([www.europe-education-formation.fr/docs/Bologne/Declaration-de-la-Sorbonne\(FR\).pdf](http://www.europe-education-formation.fr/docs/Bologne/Declaration-de-la-Sorbonne(FR).pdf))

Esteban Chaparría, V. 2007. *La internacionalización de las universidades: el ejemplo de la Universidad Politécnica de Valencia.*

(http://web.micinn.es/04_Universidades/022EdUnSu/032EEES/07@Taller08/02-SalMov/2007-salamanca-mov-presentacion-esteban-chapapria.pdf)

Generalitat Valenciana, 2006. *I Jornada del Sistema Universitario Valenciano para el desarrollo del Espacio Europeo de Educación Superior.* Valencia: Editorial de la UPV.

Orban, L. 2007. *Multilinguisme.*

(http://ec.europa.eu/commission_barroso/orban/index_fr.htm)

Vicerrectorado de Coordinación Académica y Alumnado. 2001. *Proyecto Europa.* Valencia: Editorial de la Universidad Politécnica de Valencia.

Vicerrectorado de Coordinación Académica y Alumnado. 2002. *La mejora de la enseñanza en la Universidad.* Valencia: Editorial de la Universidad Politécnica de Valencia.

Vincent, F. 2006. *Journée européenne des langues 2006.*

(<http://wlsdgt.cc.cec.eu.int:7511/fr/dicument/90>)